

## Comment l'entreprise du Château-d'Olonne a géré la réforme **Les Codes Rousseau à l'épreuve du nouveau code de la route**

L'épreuve du code de la route vient de subir une totale refonte et les candidats y seront confrontés à partir du 2 mai prochain. Une réforme qui a un impact sur les auto-écoles et leurs élèves mais aussi et avant tout sur les éditeurs de produits destinés à la formation au permis de conduire dont le fameux code de la route et les banques de questions fournies aux auto-écoles. Parmi eux, les célèbres Codes Rousseau. L'entreprise castelonnaise est prête depuis début février.

• **En quoi consiste cette réforme de l'épreuve du code de la route ?**

"Les 600 questions utilisées jusqu'alors pour l'examen vont être remplacées par 1000 nouvelles", rapporte Michel Goepp, président des Codes Rousseau. L'idée étant que l'épreuve colle davantage à la réalité des jeunes sur la route. Avant, le code avait un esprit purement réglementaire. Désormais, il sera plus proche des comportements, de l'aspect pratique au quotidien". Clémence Terrasse, directrice marketing de l'entreprise, ajoute : "On va demander aux jeunes d'analyser, de réfléchir vite et bien". Aujourd'hui, pour passer l'épreuve théorique du permis de conduire, il est préférable d'avoir déjà suivi quelques leçons de conduite, l'examen du code étant davantage lié à la pratique. Si le fond change, la forme reste. Le candidat devra toujours répondre à 40 questions et obtenir un score au moins équivalent à 35/40 pour valider l'épreuve.

• **Une réforme à anticiper.**

Très régulièrement en contact avec la DSCR (Direction de la sécurité et de la circulation routières) afin d'anticiper les réformes dans leurs produits, les Codes Rousseau avaient été mis au courant de cette refonte complète de l'examen du code de la route il y a un an. "Nous avons donc commencé à travailler sur nos nouveaux supports il y a huit mois", révèle Michel Goepp. Nous voulions absolument être prêts en janvier car cette réforme devait initialement entrer en vigueur en mars 2016 et les élèves doivent disposer des différents outils pour apprendre le code de la route deux à trois mois avant la date de l'examen." (finalement, après les protestations et manifestations d'auto-écoles cette date a été plusieurs fois repoussée pour être finalement

fixée au 2 mai 2016)

• **Un gros travail pour les Codes Rousseau**

Dans un premier temps, ce sont les concepteurs et les infographistes qui ont été mobilisés sur ce nouveau code. "Actuellement, la moitié de notre base de données, c'est-à-dire la banque de questions mises à la disposition des auto-écoles, est conforme au nouveau code de la route", annonce le président des Codes Rousseau. Il a aussi fallu tourner des vidéos car parmi les nouvelles questions du code de la route nouvelle génération il y aura quatre séquences vidéo pour que le candidat se retrouve dans les conditions les plus proches de la réalité.

Ensuite, il y a eu un travail d'information à mener auprès des responsables d'auto-écoles afin de les informer de l'imminence de cette réforme. "Dès le mois de février, nos commerciaux sont partis à leur rencontre", explique Clémence Terrasse.

Enfin, il y a eu la phase logistique en deux temps. "Nous avons d'abord connu une baisse des ventes à partir de mi-janvier, les gens n'allant pas acheter des produits qui allaient devenir obsolètes quelques semaines plus tard... Et, à partir de mi-février, cela a été la folie. Nous avons dû renforcer l'équipe logistique afin de faire face à l'afflux de commandes. De 250 colis expédiés en moyenne chaque jour en période normale, nous avons atteint les 400 colis/jour".

• **Quelles retombées pour l'activité des Codes Rousseau ?**

"La nouvelle édition du livre du code de la route a plutôt représenté un coût pour nous parce qu'il a fallu totalement le revoir alors qu'il n'y aura pas plus ou moins d'élèves à se présenter à l'examen. Le nombre de vente ne va pas réelle-



Les Codes Rousseau ont largement anticipé la réforme selon Michel Goepp et Clémence Terrasse.



Jusqu'à 400 colis par jour ont quitté l'entreprise castelonnaise au plus fort de la demande.

ment changer", souligne Michel Goepp. Même chose pour les banques de questions fournies aux auto-écoles car beaucoup travaillent désormais avec des supports électroniques qui fonctionnent par abonnement et dans lequel la mise à jour gratuite est incluse. Donc, là non plus, pas de recettes supplémentaires en vue. "Il n'y a que les auto-écoles préférant fonctionner avec nos DVD qui devront les remplacer. Je pense qu'à cette occasion d'ailleurs, elles vont en profiter pour passer aux outils numériques et que nous allons augmenter notre nombre d'abonnés, ce qui est une bonne chose puisque cela permet d'avoir des clients réguliers".

• **Et la suite ?...**

Maintenant que cette réforme du code de la route est "digérée" pour les Codes Rousseau, l'en-

treprise va continuer à développer son axe de prévention des risques auprès des grandes entreprises. La directrice marketing rappelle également que "nous avons relancé un simulateur de conduite destiné aux auto-écoles commercialisé depuis 18 mois et qui plaît bien". Il permet aux apprentis conducteurs de faire leurs premières heures de conduite, les plus difficiles, dans un environnement plus sécurisant. Michel Goepp conclut : "En dehors de la France, nous avons des projets avec des pays de l'Afrique subsaharienne afin de mettre en place, avec les gouvernements, des examens théoriques comparables à ce qui se fait en France". Cela rendra ainsi l'examen plus objectif et mettra fin à toute corruption.

Marion Travers